

PARLEZ A VOS CHIRURGIENS !

Dr Franck DEVULDER

Juin 2016 - 28

Comme vous le savez certainement, la réforme de l'Internat est en cours. Elle sera applicable à la rentrée 2017. Et elle impactera directement notre spécialité. La Collégiale Des Universitaires en Hépato-Gastro-Entérologie (CDU HGE), présidée par le Professeur Christine SILVAIN, et la sous-section 5201 gastro-entérologie, hépatologie, addictologie du Conseil National des Universités, présidée par le Professeur Michel DAPOIGNY, ont reçu le soutien unanime de tous les membres du Conseil National Professionnel en Hépato-Gastro-Entérologie (CNP HGE) pour défendre l'idée d'un allongement de la maquette du DES de 4 à 5 ans. En effet, force est de constater que notre spécialité a beaucoup évolué au cours des dernières années. La formation diplômante qu'est le DES doit permettre à nos jeunes confrères de maîtriser toute l'étendue des domaines que couvre l'hépatogastro-entérologie, de la prise en charge des hépatites chroniques à celle des cancers digestifs et des maladies inflammatoires intestinales dont les traitements sont chaque jour plus performants, mais aussi plus complexes, tout en maîtrisant l'endoscopie diagnostique et thérapeutique. A l'heure où l'un de nos objectifs principaux est de voir reculer les cancers digestifs en France, il est inconcevable qu'un hépatogastro-entérologue, à la fin de sa formation, ne puisse pratiquer aisément des mucosectomies colorectales. Cela nécessite un temps de formation prolongé. C'est dans cet état d'esprit que toute la gastro-entérologie réunie au sein du CNP HGE appuie la demande légitime de la CDU HGE et de la sous-section 5201 du CNU.

Dans le cadre de cette discussion, nous avons récemment appris la volonté des chirurgiens d'intégrer l'acquisition des connaissances en endoscopie thérapeutique sous la forme d'une option ou d'une formation spécialisée transversale (FST). Cela n'est pas admissible. Cette volonté n'est poussée que par quelques rares PU-PH de chirurgie, connus de tous, qui tentent de mettre un coin dans l'équilibre souvent harmonieux trouvé entre gastro-entérologues et chirurgiens digestifs pour la prise en charge des patients. Cette volonté ne répond en rien à une problématique d'offre de soins. Elle ne répond en rien non plus à une problématique de prise en charge insuffisante de l'endoscopie thérapeutique. Les endoscopistes français ont une formation initiale et une formation continue de très haut niveau, qui est saluée bien au-delà de nos frontières. Il serait tout à fait incompréhensible de former directement de futurs chirurgiens à la pratique de l'endoscopie thérapeutique, en négligeant la formation diagnostique initiale que nécessite impérativement tout exercice médical de qualité. On nous opposera certes quelques exemples où l'endoscopie et la chirurgie se rejoignent, en particulier dans les techniques "NOTES", mais nous savons bien que ces techniques ne sont aujourd'hui pratiquées que par une élite et qu'il faudra du temps pour essayer de montrer que ces abords chirurgicaux nouveaux sont supérieurs à la coeliochirurgie très largement répandue. A ce stade, nous devons agir de deux façons différentes et complémentaires :

- Soutenir largement les justes propositions de la CDU HGE et de la sous-section du CNU
- En discuter sur le terrain avec nos correspondants chirurgiens qui sont souvent beaucoup plus raisonnables et n'envisagent pas un seul instant une telle évolution de leur métier. Ils sont le plus souvent conscients, comme nous tous, de la nécessaire complémentarité de nos exercices. Parlez-en ! Faites remonter ces informations et ces inquiétudes afin que nous retrouvions la sérénité nécessaire à la complexe réforme des DES.

Dr Franck DEVULDER

Juin 2016 - 28





Rédacteur en Chef : Dr Franck DEVULDER
Directeur de publication : Jean-Fabien REY

Editions DUREY
706, Chemin du Suy Blanc - 06610 LA GAUDE
Tél. : 04 92 27 38 87 - Fax : 04 92 12 81 18

Pour recevoir correctement notre newsletter, il est conseillé d'ajouter notre email dans vos expéditeurs autorisés et/ou dans votre carnet d'adresses. [Consultez](#) [l'aide](#) [en](#) [ligne](#).

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi que, le cas échéant, d'un droit de rectification sur simple demande à CCC. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, [suivez ce lien](#).